

LE TEMPS

Prévoyance Mercredi 19 mai 2010

Les caisses de pension ont profité de la reprise en 2009 mais leur équilibre reste précaire

Par Yves Hulmann, Zurich

Selon la dernière enquête de Swisscanto, le taux de couverture moyen des institutions de prévoyance s'est amélioré à 97,8% en 2009, contre 92% un an plus tôt. Cela reste loin du taux recherché de 115%. La question du taux de conversion fait toujours débat

Avec une hausse de 10,5% en moyenne, la performance réalisée en 2009 par les caisses de pension suisses est la plus élevée depuis 2005. Pour autant, celles-ci sont «loin d'avoir déjà retrouvé leur niveau de la fin de 2007», souligne Gérard Fischer, le directeur de Swisscanto, qui présentait mardi à Zurich les résultats de la dixième [enquête sur les caisses de pension](#). Elle a été réalisée auprès de 278 institutions de prévoyance gérant une fortune de 379 milliards de francs, soit 50% des avoirs gérés en Suisse dans la prévoyance professionnelle.

Le taux de couverture moyen des caisses de pension est, lui, remonté à 97,8% en 2009, contre 92% un an plus tôt. Plus de quatre institutions de prévoyance sur cinq affichent un taux de couverture de 100% au moins. Pondéré en fonction de la fortune, le taux de couverture des institutions publiques s'améliore à près de 90% (85% un an plus tôt). Chez les caisses privées, il est remonté de 97 à 103,4% à fin 2009 et devrait se situer à 106% actuellement.

Est-ce suffisant? Pas vraiment, selon Swisscanto, qui estime que des réserves pour fluctuation de valeurs de 15% sont nécessaires. Le degré de couverture recherché est ainsi de 115%. En fin d'année dernière, seules 11% des caisses de pension privées affichaient un tel taux de couverture.

Le refus le 7 mars dernier de l'abaissement du taux de conversion à 6,4%, contre 6,8% dès 2014, reste un thème d'actualité pour les caisses de pension. Seules 18% des institutions de prévoyance estiment qu'un taux de conversion de 6,8% ou plus est approprié. Pour 43% d'entre elles, un taux de 6,4 à 6,5% apparaît le plus adapté. A noter que 26% des caisses sondées jugent un taux de 6,4% comme étant encore trop élevé! En 2009, le taux de conversion a reculé à 6,74% (6,8% en 2008) pour les personnes retraitées à 65 ans. «Dans la pratique, le taux de conversion trop élevé dans le domaine obligatoire sera sans doute compensé par une plus forte réduction dans le domaine obligatoire», prévoit Gérard Fischer.

Quels substituts à l'euro?

En matière d'allocation d'actifs, Peter Bänziger, directeur des investissements chez Swisscanto, formule cinq thèses pour 2010. Les taux d'intérêt vont rester faibles plus longtemps que prévu. En Europe, compte tenu de la crise de l'endettement et d'une croissance encore faible, la Banque centrale européenne évitera de relever ses taux trop vite. Les obligations d'Etat en euros seront dès lors peu attrayantes. «Les obligations en euros ne constituent absolument plus un placement de substitution mieux rémunéré et pratiquement sans risques aux emprunts en francs suisses», souligne Peter Bänziger. Mieux vaut se tourner vers les emprunts d'entreprises et les obligations à haut rendement

couvertes en francs ou encore des devises comme la livre britannique, la couronne suédoise ou le dollar néo-zélandais.

Les actions restent, elles, encore attrayantes mais ne sont plus jugées bon marché, excepté en Suisse où elles apparaissent encore sous-évaluées. Swisscanto conseille aussi les titres à dividendes élevés.

LE TEMPS © 2009 **Le Temps SA**